

Nappe des GTI : un dernier débat tendu à Vittel

La Saint-Valentin n'y aura rien fait : l'idylle n'aura donc pas lieu entre les écologistes et les pro-scénario de la commission locale de l'eau (CLE).

Environ 200 personnes ont participé ce jeudi 14 février, au palais des congrès de Vittel, au dernier acte de la concertation publique préalable à l'élaboration du SAGE GTI (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la nappe des Grès du Trias Inférieur). Les échanges, qui ont duré trois bonnes heures, se sont déroulés dans une certaine tension.

Avec d'un côté le Collectif Eau 88 et, de l'autre, les partisans de la construction de pipelines autour de Vittel pour résorber le déficit du secteur sud-ouest de la nappe des GTI (secteur Vittel-Lamarche).

Le Collectif Eau 88 s'en est vivement pris à l'organisation même de la concertation publique qui s'achève. Accusant le conseil départemental et son président François Vannaton de « malhonnêteté » et Nestlé

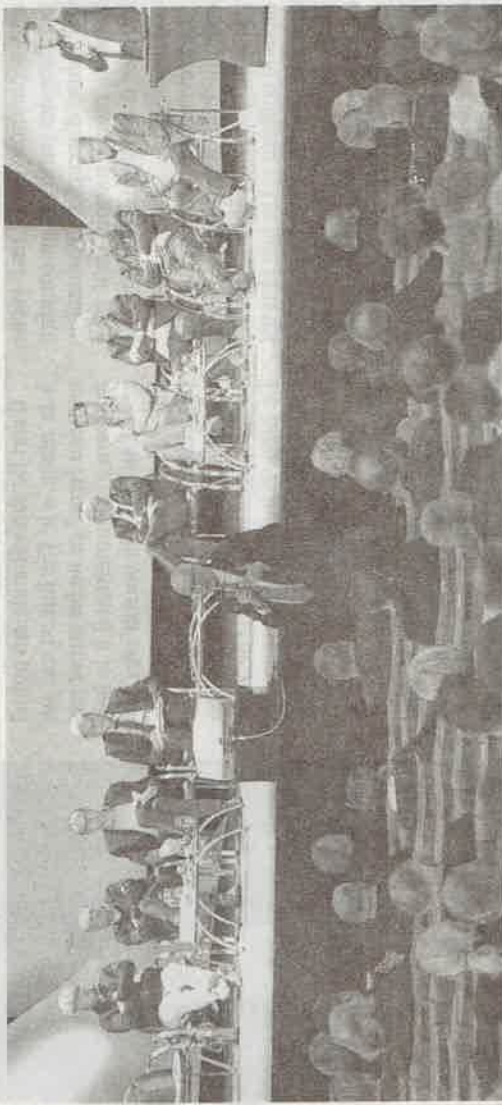
de société « criminelle » pour l'environnement.

« Quand on veut tuer un sujet, on le place sur un plan technique. C'est ce qui s'est passé durant ce débat. Vittel est né d'un rêve. De beauté. De santé. On en est loin aujourd'hui », a témoigné Sylvain, un Vittelois. Très agacé, François Vannaton a réfuté les accusations et appelé au « respect des uns et des autres ».

De son côté, le maire de Vittel, Frank Perry a dit plusieurs fois que, « dans ce dossier, on ne peut pas dissocier économie et écologie. » « On ne fait pas l'un sans l'autre », a affirmé l'élu.

Président de la fromagerie de l'Ermitage, le sénateur Daniel Grémillet n'a pas dit autre chose et a appelé au « réalisme industriel ».

« Arrêtons de monter les gens les uns contre les autres, a commenté Hervé Levis, le directeur de Nestlé Waters Vosges. On ne peut pas laisser dire que nous sommes des criminels! »



Environ 200 personnes ont participé ce jeudi 14 février, au palais des congrès de Vittel, à l'ultime réunion publique sur la concertation du futur SAGE GTI. Photo Philippe BRIQUELEUR

Et maintenant ?

Le bilan du garant de la concertation publique sera communiqué un mois après la concertation. Ce bilan sera validé début avril par la Commission nationale de débat public (CNDP). Après la publication du

bilan du garant sur le site internet du SAGE, la CLE aura deux mois pour publier les mesures qu'elle juge nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation. Une enquête publique sera organisée en 2020.

Les actions du SAGE GTI seront mises en œuvre à partir de cette année-là. « Mais toutes les choses ne sont pas encore figées », a rappelé le préfet des Vosges, Pierre Ory. Les écologistes ne le croient pas.

Michaël DEMEAUX